

AVIS PUBLIC

Dérogation Mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 5 février 2024 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande formulée pour le lot no. 6 393 601 localisé au 154 rue Olivier

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de permettre la l'implantation de 4 enseignes sur le mur de la façade d'un bâtiment au lieu de 2 enseignes tel que prescrit, sans toutefois dépasser la superficie maximale permise.

Donné à Laurier-Station, ce 17^e jour de janvier 2024



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier